

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2017

EXTENSION DU DÉLIT D'ENTRAVE À L'IVG - (N° 4400)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 9

présenté par
M. Bompard

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« ou la transmission d'allégations ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme d'allégations, parce qu'il fait référence à la transmission d'une information conforme à une idéologie ou à une opinion, est arbitraire. Il en va du fondement de la démocratie de respecter les opinions quelle qu'en soit son orientation.